

## Intitulé : Concevoir et délivrer à l'officine des dispositifs orthopédiques.

### Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :

Le pharmacien en officine spécialisé en orthopédie est un professionnel de santé qui évalue une situation et élabore un diagnostic corporel, fonctionnel et situationnel auprès de personnes présentant une lésion ou modification corporelle entraînant une limitation fonctionnelle.

Il s'occupe du petit appareillage soulageant les affections liées aux pathologies osseuses, articulaires, musculaires, viscérales et circulatoires.

Ces principales compétences sont la conception, la fabrication, le conseil, l'adaptation et la délivrance d'orthèse de série ou sur mesure. Elles sont régies par l'arrêté du 1er février 2011 relatif aux professions de prothésiste et orthésiste pour l'appareillage des personnes handicapées – Article 1 et 2.

Ces compétences sont aussi soumises aux règles de bonne pratique de délivrance fixées par arrêté (N° 2007-245 du 23 février 2007) du Ministre chargé de la Santé [Article D. 4364-13 à D.4364-15 du CPS.](#)

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	Critères
C1 : Evaluer le besoin du patient en tenant compte de ses contraintes pathologiques et médicales afin d'orienter le type d'orthèse.	<p><b>Mise en situation professionnelle reconstituée</b>, à partir d'une prescription médicale et d'un dossier patient reconstitué.</p> <p>Le candidat analyse les informations cliniques et fonctionnelles (antécédents, pathologies, contexte de vie), identifie les besoins spécifiques et propose un ou plusieurs types d'orthèse adaptés à la situation, en justifiant sa recommandation.</p>	<p>Le jury évalue le candidat sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La pertinence de l'analyse des éléments pathologiques, médicaux et contextuels du patient.</li> <li>- La justesse de l'identification des besoins fonctionnels.</li> <li>- La justesse de son raisonnement clinique en fonction des questions posées au patient.</li> <li>- La cohérence de l'orientation proposée vers un ou plusieurs types d'orthèses adaptés.</li> </ul>

**Intitulé : Concevoir et délivrer à l'officine des dispositifs orthopédiques.**

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sa capacité à justifier du choix en lien avec les éléments cliniques analysés.</li> <li>- Sa capacité à adapter son discours au niveau de compréhension du patient.</li> </ul>
<p>C2 : Réaliser des mesures morphologiques (<i>ex: longueur et circonférence</i>) adaptées à l'anatomie du patient afin de choisir l'orthèse appropriée, au moyen d'outils spécifiques.</p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle reconstituée :</u></b></p> <p>A partir d'un scénario imposé, le candidat effectue des mesures morphologiques (segmentaires, périmétriques...) sur un patient, en utilisant les outils de mesure mis à disposition. Il choisit le type et la taille d'orthèse adaptés.</p>	<p><u>Le jury évalue le candidat sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La maîtrise des techniques de mesure utilisées selon les zones anatomiques concernées.</li> <li>- La prise en compte des spécificités anatomiques ou pathologiques du patient</li> <li>- L'utilisation correcte des instruments de mesure.</li> <li>- La fiabilité et la précision des mesures réalisées.</li> <li>- Sa capacité à déduire un choix d'orthèse pertinent à partir des données recueillies.</li> </ul>

**Intitulé : Concevoir et délivrer à l'officine des dispositifs orthopédiques.**

<p>C3 : Concevoir l'orthèse afin de l'adapter aux besoins spécifiques du patient en respectant la réglementation en vigueur.</p>	<p><b><u>Etude de cas clinique :</u></b></p> <p>A partir d'une étude de cas clinique contextualisée, le candidat formalise une démarche de conception d'une orthèse adaptée. Il décrit les choix techniques effectués (type d'orthèse, matériaux, protocoles de fabrication), en intégrant les dimensions ergonomiques, sécuritaires et réglementaires.</p>	<p><u>Le jury évalue le candidat sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'adéquation de l'orthèse proposée aux besoins cliniques du patient.</li> <li>- La cohérence de ses choix techniques et matériaux.</li> <li>- L'intégration des normes et obligations réglementaires en vigueur.</li> <li>- La clarté de la description des étapes de conception.</li> </ul>
<p>C4 : Adapter l'orthèse au patient au moyen d'essais fonctionnels afin de valider son adéquation à la pathologie.</p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle simulée :</u></b></p> <p>Le candidat procède à l'essayage d'une orthèse sur un patient. Il effectue les ajustements nécessaires, évalue l'efficacité fonctionnelle du dispositif et justifie les modifications apportées.</p>	<p><u>Le jury évalue le candidat sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sa capacité à faire tester l'orthèse</li> <li>- La réalisation correcte de l'essayage d'une orthèse.</li> <li>- La pertinence des ajustements proposés.</li> <li>- La méthodologie d'évaluation fonctionnelle de l'orthèse.</li> <li>- La justification des décisions prises en lien avec les objectifs thérapeutiques.</li> </ul>

**Intitulé : Concevoir et délivrer à l'officine des dispositifs orthopédiques.**

<p>C5 : Optimiser la prise en charge orthopédique au moyen de conseils personnalisés afin de favoriser l'observance et l'autonomie du patient.</p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle simulée :</u></b></p> <p>Le candidat restitue des explications claires au patient sur l'utilisation quotidienne de l'orthèse (entretien, port, sécurité). Il adapte ses conseils au profil et au mode de vie du patient, et évalue sa compréhension.</p>	<p><u>Le jury évalue le candidat sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La clarté et l'accessibilité de son discours pédagogique.</li> <li>- La pertinence des conseils formulés selon le contexte du patient.</li> <li>- L'adaptation de sa communication en fonction du profil et des capacités du patient.</li> <li>- Sa capacité à vérifier la bonne compréhension par le patient.</li> </ul>
<p>C6 : Accompagner le patient dans la prise en charge de l'appareillage orthopédique, en se référant à la Liste des Produits et Prestations Remboursables (LPPR), et l'informer sur les partenaires de santé, afin d'optimiser son parcours de soins.</p>	<p><b><u>Epreuve écrite et orale reposant sur une mise en situation professionnelle :</u></b></p> <p>Le candidat rédige un devis de tarification pour un appareillage orthopédique, en s'appuyant sur la LPPR. Il décrit les étapes administratives du remboursement, identifie les partenaires à mobiliser et les informations à transmettre au patient.</p>	<p><u>Le jury évalue le candidat sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'exactitude de la tarification établie selon la LPPR.</li> <li>- La pertinence des modalités administratives décrites (documents, interlocuteurs, étapes).</li> <li>- Sa capacité à identifier et mobiliser les ressources et les partenaires du parcours de soins.</li> <li>- La qualité de la restitution des informations patient (compréhensibles, complètes et sécurisées).</li> </ul>